



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN  
COMMUNE DE MUSSIG**

**ARRÊTÉ PORTANT RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ET DU  
STATIONNEMENT RUE DES PÂTURAGES  
N°2022-39**

**Le Maire de la commune de MUSSIG,**

**VU** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des régions, des départements et des communes ;

**VU** le Code Général des Collectivités Locales ;

**VU** le Code de la Route ;

**VU** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière ;

**VU** la demande d'arrêté de police de circulation déposée le 31 Mai 2022 par la Société SAS Gérard JEHL ;

**CONSIDÉRANT** que pour assurer la sécurité des usagers lors des travaux de rénovation du réseau d'eau potable dans la rue des Pâturages à 67600 MUSSIG prévus du 9 Juin au 11 Juillet 2022, il y a lieu de réglementer la circulation.

**ARRÊTE**

**Article 1 :** Les travaux de rénovation du réseau d'eau potable prévus entre le 9 Juin et le 11 Juillet 2022 dans la rue des Pâturages à 67600 MUSSIG, nécessitent une interdiction de stationnement ainsi qu'une fermeture de la circulation selon les besoins et l'avancement du chantier.

Toutefois cette disposition n'est pas applicable aux véhicules de l'entreprise en charge des travaux, aux véhicules de secours, aux véhicules du gestionnaire de la voirie, aux véhicules des forces de l'ordre.

**Article 2 :** En vue d'assurer la sécurité du chantier, la signalisation adéquate sera mise en place par la société SAS Gérard JEHL, en charge dudit chantier.

**Article 3 :** Le non-respect des dispositions du présent arrêté sera constaté et poursuivi conformément aux lois et règlements en vigueur. La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux dans ce même délai.

**Article 4 :** Monsieur le Maire de la Commune de MUSSIG est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

**Article 5 :** Ampliation de cet arrêté sera adressé à :

- Madame la Sous-Préfète de Sélestat-Erstein
- Monsieur le Chef du Centre de Secours de Sélestat
- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Marckolsheim
- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Sélestat
- La société en charge des travaux : SAS Gérard JEHL d'ARTOLSHEIM (67390)

MUSSIG, le 01/06/2022

Le Maire,

Philippe WOTLING



Rue des Pâturages AUSSIG

Reçu le:  
31 MAI 2022  
MAIRIE MU cerfa  
N° 14024\*01



### Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7  
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

#### Le demandeur

Particulier  Service public  Maître d'œuvre ou conducteur d'opération  Entreprise

Nom : ..... Prénom : .....  
Dénomination : SAS Gérard JEHL Représenté par : N. Gérard JEHL  
Adresse Numéro : 34 Extension : ..... Nom de la voie : Rue Principale  
Code postal 67390 Localité : ARTUSHEM Pays : FRANCE  
Téléphone 03 88 92 72 46 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : .....  
Courriel : jeh.gerard@arc.net @

#### Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : .....  
Code postal ..... Localité : ..... Pays : .....  
Téléphone ..... Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : .....  
Courriel : ..... @

#### Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° ..... Route nationale n° ..... Route départementale n° ..... Voie communale n° .....  
Hors agglomération  En agglomération   
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : ..... + .....  Point de Repère (PR) routier de fin d'application : ..... + .....   
Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : Rue des Pâturages  
Code postal 67600 Localité : AUSSIG

#### Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui  Non  Si oui indiquer la référence : .....  
Description des travaux : Rénovation du réseau d'eau potable pour le SDEA  
Date prévue de début des travaux : ..... Durée des travaux (en jours calendaires) : .....

#### Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 30 Date de début de réglementation 09 06 2022  
Restriction sur section courante  Restriction sur bretelles   
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation  Sens des Points de Repères (PR) croissants   
Sens des Points de Repères (PR) décroissants  Fermeture à la circulation Rue barrée   
Basculement de circulation sur chaussée opposée   
Circulation alternée : Par feux tricolores  Manuellement   
Restriction de chaussée : .....  
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU)  Empiètement sur chaussée  largeur de voie maintenue : .....  
Suppression de voie  nombre de voie(s) supprimée(s) : .....

Interdiction de :

<b>Circuler</b>	<b>Stationner</b>	<b>Dépasser</b>
Véhicules légers <input checked="" type="checkbox"/>	véhicules légers <input checked="" type="checkbox"/>	véhicules légers <input checked="" type="checkbox"/>
poids lourds <input checked="" type="checkbox"/>	poids lourds <input checked="" type="checkbox"/>	poids lourds <input checked="" type="checkbox"/>

Vitesse limitée à : ..... km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....

.....

.....

Autres prescriptions :

.....

.....

**La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :**

Le demandeur  Une entreprise spécialité

Nom : ..... Prénom : .....

Dénomination : ..... Représenté par : .....

Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : .....

Code postal ..... Localité : ..... Pays : .....

Téléphone ..... Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : (.....)

Courriel : .....@.....

**Pièces jointes à la demande**

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000<sup>ème</sup>  Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500<sup>ème</sup>  Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000<sup>ème</sup>

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : ... Le : 31 05 2022

Nom : STIBLI Prénom : FREDERIC Qualité : .....

**SAS Gérard JEHL**  
 34 rue Principale  
 67390 ARTOLSHEIM  
 Tél. 03 88 92 72 46 - Fax 03 88 92 59 51



# PÉRIMÈTRE DE BALDENHEIM - MUSSIG (EAU POTABLE)

## COMMUNE DE MUSSIG

Renforcement du réseau  
d'alimentation en eau potable  
Rue des Pâturages

### PLAN PROJET

Échelle: 1/500

**Légende :**

- - - - -	Conduite d'eau potable existante à réviser	— — — — —	Conduite d'eau potable projetée	—	Manne
—	Conduite d'eau potable existante	—	Conduite d'eau potable projetée	—	Cône de réduction
—	Rockwell prior	—	Branchement	—	Plaque pleine
—	Regard type léger	—	Regard béton	—	B.u
—	Regard type léger	—	Regard béton	—	74
—	Regard type léger	—	Regard béton	—	Coude à patin pour PA, PD
—	Regard type léger	—	Regard béton	—	Potées d'incandescence
—	Regard type léger	—	Regard béton	—	Potées à souffler

Note: Les amorces ou branchements sont à réaliser en 8" 3/4 FEHD

INDIC	DATE	MODIFICATION	AUTEUR	VERIFICATION
0	20/12/2021	Prémises d'habiter	ALPMTZER	KBAPPERT
1	30/12/2021	Modification	ALPMTZER	KBAPPERT

Abonnement : 01 Proj-Rue 1 Mussig 1 Rue des Pâturages 1 Proj-CAEP 1 Mussig - Rue des Pâturages - Proj-CAEP-Agn

REPRODUCTION SOUSCRITE À L'AUTORISATION PRÉALABLE DU S.D.E.A.

